

grand angle

Immersion au cœur d'Isséane / p.6

éditorial Corentin Duprey, président du Syctom / p.2 **actualités** Les composantes
du budget 2023 / p.3 **international** Solidarité déchets 2022 : six projets soutenus / p.5





« Un accompagnement et un soutien tenant compte des réalités territoriales »

Corentin Duprey
Président du Syctom

Mobilisons-nous pour la préservation des ressources et la transition énergétique

Réduction des déchets, amélioration du geste de tri et fin de l'enfouissement, ce triptyque, tant ambitieux que nécessaire vers lequel je souhaite que nous tendions, repose sur un principe d'actions communes et partagées, dont le Syctom doit bien-sûr prendre toute sa part ; ce qu'il fera. En effet, atteindre ces objectifs passera par une mobilisation collective consolidée et des politiques de prévention et de sensibilisation renforcées. Ce sera chose faite en 2023, conformément à mes engagements, avec l'augmentation significative des moyens financiers et humains qui y seront dédiés. Ainsi, le Syctom continuera à assumer ses missions pour faire évoluer durablement les comportements et rendre un service public toujours plus efficient.

Il le fera également grâce à un outil industriel performant et innovant répondant aux enjeux environnementaux. C'est pourquoi, en 2023, nous continuerons à investir pour améliorer sans cesse nos installations sur le territoire. C'est ainsi que seront poursuivies la construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique à Ivry/Paris XIII, la modernisation de l'Étoile Verte à Saint-Ouen et la (re) construction du site à Romainville/Bobigny. D'ici à 2030, 877 M€ seront ainsi engagés dans le cadre du déploiement de notre plan pluriannuel d'investissement. Comme la prévention, la sensibilisation ou encore la performance, l'efficacité - elle aussi - se conjugue au pluriel. Sur ce plan également, le Syctom doit jouer la carte du collectif et collaborer activement avec ses partenaires pour réaliser des économies d'échelle et envisager des capacités de traitement alternatives.

Le budget 2023 - adopté à l'unanimité - témoigne de la volonté du Syctom d'agir main dans la main avec les Établissements publics territoriaux (EPT), les collectivités locales mais aussi les autres syndicats. Une stratégie d'ores et déjà payante. En témoigne notre victoire, cruciale, sur le relèvement du plafond du prix de vente d'électricité issue de la valorisation des déchets à 145€ le mégawattheure, contre la proposition gouvernementale initiale à 60€.

Ainsi, malgré un contexte économique incertain, les revenus générés nous permettront de mettre en œuvre nos objectifs politiques

partagés au profit des adhérents et des habitants du territoire tout en améliorant nos ratios financiers.

Je me félicite, à cet égard, d'avoir tenu promesse en veillant à ce que les contributions des territoires adhérents restent stables en 2023. Ce qui n'empêchera pas le Syctom de renforcer son rôle de coordonnateur et d'élargir son soutien via une évolution de son plan d'accompagnement des collectivités (suppression du ratio euro/habitant, abaissement du taux de participation des EPT de 20 à 10% pour les projets portés en investissement par les associations). J'ai coutume de dire, car j'en suis convaincu, que le Syctom doit être un outil au service des Territoires. Il doit être en appui, à leurs côtés, dans la mise en œuvre des politiques publiques de prévention et de sensibilisation pour atteindre le triptyque que j'évoquais plus haut et qui est, je le répète, l'affaire de toutes et tous ! C'est toute la raison d'être des contrats d'objectifs noués avec nos EPT, qui permettent un accompagnement spécifique et adapté aux réalités locales.

Notre action, dès 2023 et pour les années à venir, s'inscrit dans un contexte que plus personne ne peut nier aujourd'hui : un réchauffement climatique qui s'aggrave et une crise énergétique d'ampleur qui va perdurer. L'un et l'autre rendent nécessaire d'adopter le principe de sobriété énergétique. Le Syctom, conscient de cela, agit très concrètement en ce sens, parce que chaque tonne de déchet évitée, chaque tonne recyclée ou valorisée en énergie doit permettre de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la facture énergétique. En lien avec le plan de sobriété nationale, il a par ailleurs déployé cet été des actions pour diminuer les consommations de gaz et d'électricité cet hiver et produire le maximum d'énergie. Ce gain énergétique équivaut aux besoins annuels de chauffage et eau chaude d'environ 10 000 foyers.

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux et de souhaiter pour 2023 une mobilisation générale pour la préservation des ressources et la transition énergétique !

BUDGET 2023

Un équilibre budgétaire sans hausse tarifaire

Le budget 2023 du Sycotom a été approuvé par le Comité syndical le 14 décembre 2022. D'un montant de 719M€, il permettra la concrétisation de grandes orientations stratégiques : ne pas augmenter la redevance, accentuer les efforts en matière de prévention et maintenir un plan d'investissement ambitieux.

Budget prévisionnel global **719,23M€**

Budget d'investissement

264,3 M€

Budget de fonctionnement

454,9 M€

UNE TARIFICATION STABLE

Ordures ménagères
et objets
encombrants

103 €/tonne

Collecte sélective
et déchets
alimentaires

19 €/tonne

Anomalie
Collecte
sélective

123 €/tonne

Part population de la redevance **6,18 €/hab.**

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

La collecte des ordures
ménagères en hausse

+0,3%



-14,1%

La collecte des objets
encombrants en baisse



La collecte des déchets
alimentaires en hausse

+3,8%

La collecte sélective
des emballages et
papiers en hausse

+21,5%

DES PRIORITÉS

+10%

des dépenses de fonctionnement
dédiées à la prévention

Déploiement du Plan pluriannuel
d'investissement (PPI)

877 M€

de dépenses sur 2023-2030

DE FORTES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

- > Inflation importante
- > Hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)
- > Hausse des prix des marchés d'exploitation
- > Tension sur le coût de l'énergie

Gouvernance : nouvelle composition des commissions

Benoît Blot (Vallée Sud Grand Paris) a été désigné président de la commission Efficience du tri et succède à Alexis Bachelay. Ludovic Toro (Grand Paris Grand Est) a été désigné membre de la commission Solidarité et coopération internationales.

Cométhà : la phase 1 racontée dans un livret mémoire



Publié le 7 novembre, le Livret mémoire Cométhà revient sur la 1^{re} phase du partenariat d'innovation initié par le Sycotom et le SIAAP, en 2017, au cours de

laquelle quatre équipes associant entreprises, startups et universités ont travaillé à l'élaboration de filières innovantes de traitement de boues d'épuration et de la fraction organique résiduelle issue du tri des ordures ménagères.

Plus d'infos : www.cometha.fr

Un nouveau contrat d'objectifs avec Plaine Commune

Le 5 décembre, Corentin Duprey, président du Sycotom, et Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune, signaient un contrat d'objectifs qui les engage jusqu'à fin 2026 sur des objectifs chiffrés de collecte et de tri des déchets et la programmation d'actions concrètes pour les atteindre.

Le Sycotom, lauréat d'une Marianne d'or

Le 14 décembre, le Sycotom recevait la Marianne d'or du développement durable 2022, concours national de la démocratie locale. Une distinction remportée grâce à l'Espace Infos Déchets, lieu incontournable dans le domaine de la sensibilisation à la réduction des déchets.



Remise du prix à Corentin Duprey, président du Sycotom, par le secrétaire général du concours, Alain Trampoglieri.

agenda

Cérémonie des vœux institutionnels

Jeu 26 janvier, à la Verrière (Paris 14^e)

Séminaire des élus

Vend 17 février (lieu à préciser)

Conférence nationale sur les déchets ménagers

Jeu 9 mars à la Maison de la Chimie (Paris 7^e)

Réunion du Bureau (9h) et du Comité syndical (10h30)

Vend 31 mars (lieu à préciser)

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Le potentiel des déchets dans l'autonomie énergétique

Transformer les déchets en énergie apparaît comme une solution efficace à la crise énergétique actuelle. De quoi favoriser la mise en place d'une stratégie nationale de soutien à cette composante du mix énergétique.

Considérer les déchets comme de vraies ressources énergétiques... Dans un contexte de flambée du prix des énergies, l'argumentaire se veut, plus que jamais, légitime. Il s'inscrit même dans une logique de *mix énergétique*, alternative crédible aux énergies fossiles importées, de solutions complémentaires aux



sources d'énergies renouvelables. De quoi inciter le Sycatom - acteur clé de la production d'énergie (vapeur, électricité) sur son territoire - à militer activement pour une stratégie nationale de soutien à la valorisation d'énergies produites à partir des déchets résiduels. Des leviers doivent en effet être actionnés pour atteindre une meilleure performance énergétique : produire davantage de biogaz, mieux exploiter les combustibles solides de récupération (CSR)... Une ambition partagée par d'autres acteurs engagés dans une gestion efficace et durable des déchets et qui, espérons-le, sera prise en compte dans le projet de loi Accélération de la production d'énergies renouvelables, en cours d'examen au Parlement.

2,7 térawattheures

de vapeur sont produits (300 000 équivalents-logement) par les trois centres de valorisation énergétique du Sycatom raccordés au réseau de chaleur urbain.

Sobriété énergétique : des actions concrètes

En accord avec le plan de sobriété énergétique nationale, le Sycatom a pensé une stratégie concrète. Au-delà des actions déployées avec les exploitants pour limiter la consommation énergétique cet hiver dans chaque installation, deux mesures phares ont été initiées à L'Étoile Verte à Saint-Ouen. Son arrêt général - programmé 15 jours pour travaux - a été reporté au 1^{er} semestre 2023 pour permettre un gain sur la production d'énergie de 20 000 MWh cet hiver. À cela s'ajoute une réduction de la consommation annuelle de gaz de 72 000 MWh grâce à l'arrêt de la consommation de gaz de réchauffage pour le nouveau traitement des fumées. Le contexte de tension énergétique est aussi pris en compte au siège du Sycatom avec un panel d'actions : abaissement d'un degré et maintien de la température ambiante à 19°C, décalage du déclenchement du chauffage, mise en veille automatique des écrans de bureau, ordinateurs portables et photocopieurs, augmentation du forfait mobilités durables de 200 à 300 € pour les agents.

PLAIDOYER

Plafonnement des revenus de vente d'électricité : la victoire des syndicats

Suite à l'alerte lancée au Gouvernement début décembre, les syndicats de traitement de déchets ont obtenu l'annulation de l'amendement qui plafonnait de manière drastique le prix de vente de l'électricité produite par les déchets.

Réunis le 2 décembre, une douzaine de syndicats de traitement ont alerté le Gouvernement sur la fausse bonne idée de son amendement posé sans concertation avec les acteurs concernés. Tel qu'envisagé initialement, celui-ci plafonnait les revenus de vente d'électricité issue de la valorisation énergétique à 60€ le mégawattheure (MWh) - soit trois fois moins que le seuil de l'Union européenne. À la différence de l'Europe, qui fixe sa période d'application du 1^{er} décembre 2022 au 30 juin 2023, l'amendement français s'étendait du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2023. De quoi réduire considérablement les recettes des collectivités en charge du traitement des déchets ménagers. Elles qui ne cessent pourtant de voir leurs dépenses augmenter entre l'inflation, l'évolution des taux d'intérêts, la hausse de la TGAP et la flambée

du prix des carburants qui touche la collecte des déchets. « Nous avons tiré la sonnette d'alarme contre cette idée du gouvernement qui, en voulant plafonner les recettes issues des centres de valorisation énergétique, risquait d'augmenter la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) payée par les ménages. Je me félicite que nous ayons

obtenu gain de cause », se réjouit Corentin Duprey, président du Sycatom. Devant une décision jugée paradoxale au regard du contexte lié à la pénurie d'électricité, les syndicats réclamaient le relèvement du plafond à 145€/MWh, soit le niveau du prix du marché hors crise et l'ont obtenu grâce à une mobilisation commune.



Les syndicats de traitement des déchets réunis autour de Corentin Duprey, président du Sycatom, pour dénoncer l'amendement gouvernemental plafonnant les revenus de vente d'électricité issue de la valorisation énergétique

SOLIDARITÉ DÉCHETS

Quand savoir et solidarité s'exportent

Édition 2022 de l'appel à projets Solidarité déchets : six projets sont soutenus financièrement et techniquement par le Syctom en 2023.



Près de 60 % de l'aide publique au développement apportée ces cinq dernières années proviennent des collectivités territoriales dans le secteur de la gestion des déchets. Le Syctom constitue l'un des acteurs-clés de la solidarité internationale à travers son appel à projets annuel « Solidarité déchets ». Son soutien complète les subventions accordées par d'autres partenaires de l'aide publique

au développement dans une logique d'action collective, et en lien avec la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies.

COFINANCER DES PROJETS AMBITIEUX

Ce cofinancement favorise la concrétisation de projets ambitieux - axés sur le recyclage, le tri, la valorisation, le gaspillage, la préservation de l'environnement ou la lutte contre le dérèglement climatique - dans les régions concernées. 19 pays identifiés comme prioritaires de l'aide publique au développement français, auxquels le Syctom a ajouté les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne, les pays où opèrent déjà des partenaires du syndicat ou jouissant de liens historiques avec la France.

L'édition 2022 de l'appel à projets Solidarité déchets a vu la sélection, le 14 décembre, de six projets par le Comité syndical après consultation de la commission Solidarité et coopération internationales. À l'origine, la vingtaine de dossiers en lice a été analysée par des binômes d'agents volontaires du Syctom, sur la base de critères prédéfinis (ex. capacité du demandeur et implication de la collectivité partenaire ; modèle économique du projet ; modalités de suivi et

d'évaluation du projet ; impact du projet sur le territoire etc.). On retiendra qu'en 2022, la plupart des projets étaient centrés sur des études de faisabilité. Autant de phases préalables nécessaires à la mise en place de projets durables auxquels le Syctom sera associé à chaque étape décisive.

22 projets actuellement soutenus par le Syctom

Pascal Pelain, président de la Commission Solidarité et coopération internationales

Résumer l'engagement du Syctom en matière de solidarité internationale au seul soutien financier serait réducteur. Le syndicat apporte également son savoir-faire et partage son expertise technique pour favoriser la concrétisation efficiente du projet. Aussi, son intervention s'inscrit dans une logique pluriannuelle avec un accompagnement sur 2 ou 3 ans, via des réunions de suivi, missions sur le terrain, appui aux études.

Les 6 projets soutenus en 2022

BÉNIN

Porteur du projet : Conseil des Béninois de France et la ville de Porto-Novo
Action : Mise en place d'un dispositif inclusif de récupération, tri et réinsertion dans des filières de valorisation des matières recyclables issues des déchets ménagers de la ville de Porto-Novo.
Type d'intervention : Formation de 30 récupérateurs de déchets
Bénéficiaires directs : 10 000 écoliers

TOGO

Porteur du projet : Entrepreneurs du Monde et la ville de Kévé
Action : Organisation de la pré-collecte/collecte - Construction d'une plateforme de tri des déchets - Installation de composteurs collectifs
Type d'intervention : Pré-collecte/collecte, tri, valorisation
Bénéficiaires directs : 2 010 habitants

CAMEROUN

Porteur du projet : Experts-Solidaires et la ville de Foumban
Action : Amélioration de la gestion des déchets dans la commune
Type d'intervention : Sensibilisation, formation, pré-collecte, collecte
Bénéficiaires directs : 12 500 personnes et la commune de Foumban

MAURITANIE

Porteur du projet : GRDR et la ville de Sélibaby
Action : Mise en place d'un service pilote de pré-collecte des déchets ménagers dans 4 quartiers de la commune
Type d'intervention : Pré-collecte, collecte
Bénéficiaires directs : 8 000 habitants

MADAGASCAR ÎLE DE SAINTE-MARIE

Porteur du projet : Le Gret et

la Commune urbaine de Sainte-Marie
Action : Projet de développement des services de déchets et protection des ressources naturelles de l'île de Sainte-Marie
Type d'intervention : Collecte, valorisation et sensibilisation
Bénéficiaires directs : 5 000 habitants de la ville d'Ambotifotatra

CAMEROUN

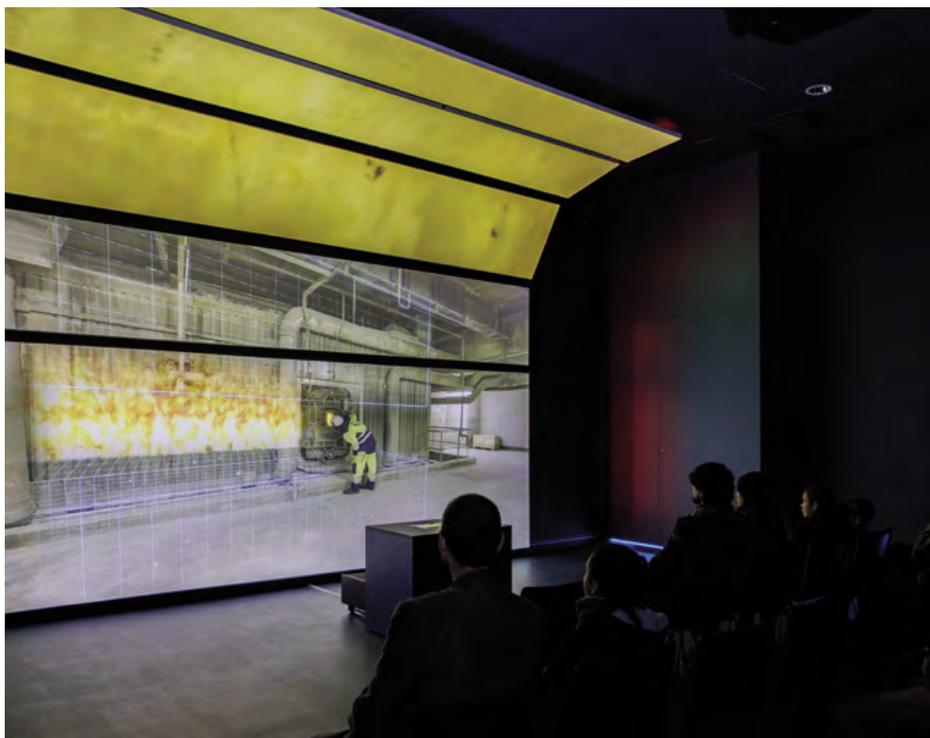
Porteur du projet : Elans et la commune de Mbouda
Action : Renforcement de la gestion des déchets ménagers
Type d'intervention : Investissement, sensibilisation, collecte, valorisation
Bénéficiaires directs : 50 000 habitants du centre-ville

Plus d'infos sur :
www.syctom-paris.fr / rubrique action internationale

PRÉVENTION/SENSIBILISATION

Immersion au cœur d'Isséane

Inauguré début décembre, le parcours découverte du centre de valorisation énergétique d'Isséane à Issy-les-Moulineaux a été entièrement repensé pour offrir aux visiteurs une expérience immersive au cœur du déchet. Une nouvelle concrétisation de l'engagement du Syctom en matière de sensibilisation des publics.



En novembre, lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets, les visiteurs ont pu expérimenter grandeur nature le nouveau parcours découverte d'Isséane.

Un défi architectural et une prouesse technologique. C'est en ces termes qu'est souvent présentée Isséane, le centre de valorisation énergétique du Syctom en plein cœur du quartier d'affaires à Issy-les-Moulineaux. Malgré ses dimensions vertigineuses, le site a réussi à jouer la carte de la discrétion en s'intégrant à son environnement tout en se rapprochant des lieux de production des déchets pour limiter leur transport. « Isséane s'est imposée comme un emblème de l'attachement combiné du Syctom et d'Issy-les-Moulineaux à la ville durable », vante André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux en marge de l'inauguration du parcours pédagogique d'Isséane, jeudi 1^{er} décembre. Et le pari était audacieux : bâtiment enterré aux deux-tiers, espaces payagers sur 40% de la surface, panache de fumée invisible... Seul le chassé-croisé des camions-bennes laisse à imaginer l'activité à plein régime du site.

RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

Si Isséane a réussi à se faire accepter, voire « oublier » de la population, son fonctionnement devait quant à lui afficher une totale transparence. C'est la raison pour laquelle le Syctom a souhaité aménager

une partie du bâtiment en un parcours didactique destiné au grand public. « Par cette initiative, nous voulons rendre visible l'invisible », souligne Corentin Duprey, président du Syctom. L'objectif de ce « format de visite » : proposer à un public non-initié un regard inédit sur les déchets. Le circuit a été pensé pour offrir une immersion progressive et sous de multiples formes.

En début de parcours, outils interactifs et vidéos multi-écrans aident le visiteur à se familiariser avec le sujet des déchets et le fonctionnement concret d'une installation. L'exploration continue vers le belvédère, avec un espace plus technique, dédié aux équipements du processus mis en valeur par des motion design et vitrines

d'exposition. En fin de visite, l'expérience visuelle et sonore se termine par une vue plongeante sur le process.

UNE EXPERIENCE IMMERSIVE

« Ce parcours immersif et ludique est l'occasion de prendre conscience que nous sommes toutes et tous acteurs de la transition écologique », insiste Corentin



Duprey. Avec cette expérience de visite, le Syctom veut marquer les esprits du public, montrer une réalité complexe et plurielle : celle de l'ampleur du volume de déchets produits ; du long circuit de la poubelle au four d'incinération ; de l'importance des coûts liée à une haute technicité ; du respect des exigences environnementales... L'installation fonctionnant 24h/24, les visiteurs voient également défiler en direct les données liées au traitement des déchets. « En 2021, nous avons traité plus de 521 000 tonnes de déchets ménagers, produit 120 000 mégawattheures électriques et 950 000 tonnes de vapeur livrées sur le réseau de chauffage urbain, ce qui correspond aux besoins de

chauffage de près de 100 000 logements », détaillait Claude Saint-Joly, président d'Urbaser Environnement, en charge de l'exploitation du site.

Après l'ouverture en 2021 de l'Espace Infos Déchets à Paris, puis celle en 2022 du parcours pédagogique d'Isséane, le Syctom entend prendre à bras le corps son rôle de sensibilisation des publics. Un engagement qui se confirmera en 2023, avec l'aménagement de nouveaux espaces de découverte au centre de tri à Paris XV et s'étendra au centre de valorisation énergétique à Ivry/Paris XIII... Avec toujours le même objectif : adopter des éco-gestes pour mieux trier et réduire les quantités de déchets à la source.

Paroles de visiteurs

« C'est la curiosité qui nous a amenés vers ce nouveau parcours à Isséane. Nous avons envie de comprendre ce que devenaient nos déchets et voir le procédé de transformation en énergie. Découvrir les coulisses amène aussi à mieux comprendre l'impact de nos gestes et à être plus vigilant sur le tri. »

Geneviève, 78 ans.

« Je trouve que l'on jette beaucoup trop de choses et on pourrait éviter de mettre certains déchets à la poubelle. En même temps, je trouve ça rassurant de voir que nos déchets peuvent aussi servir à produire de l'énergie, comme de l'électricité ou du chauffage. »

Salma, 9 ans.

S'inscrire à une visite de centre

Tout au long de l'année, le Syctom propose au public de visiter ses centres de traitement (le centre de tri à Paris XV et le centre de valorisation énergétique Isséane à Issy-les-Moulineaux) afin de découvrir comment sont valorisés les déchets ménagers.

Inscription préalable sur
www.syctom-paris.fr / rubrique
Prévention et Sensibilisation



Corentin Duprey, président du Syctom, aux côtés de Florence Crocheton-Boyer, vice-présidente du Syctom, André Santini, vice-président du Syctom et maire d'Issy-les-Moulineaux, et Claude Saint-Joly, président-directeur général d'Urbaser lors de l'inauguration du parcours pédagogique d'Isséane, le 1^{er} décembre 2022.

Ce qu'il faut retenir du parcours pédagogique

- 1 heure de visite, en petit groupe
- Une visite commentée par un médiateur
- Le parcours en bref :
 - Un espace institutionnel présentant le Syctom et son territoire d'intervention
 - Une maquette en coupe (2.5 m de long) et des vidéos associées détaillant les parties du centre
 - Des écrans tactiles pour connaître les données environnementales, par type d'émission et par période
 - Des animatiques sur écran axées sur la production de vapeur et d'électricité, les mâchefers et les traitements des fumées
 - Trois fenêtres offrent une vue directe sur le cœur de l'unité
 - Une salle immersive avec la projection d'un film de 8 min centré sur les équipements.



2023

TOUTES ET TOUS MOBILISÉS POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



**Le Sycotom,
l'agence métropolitaine des déchets ménagers,
vous souhaite une très bonne année.**



Retrouvez toutes les informations
du Sycotom sur le site
www.sycotom-paris.fr



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

sycotomag est une publication du Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers
86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - www.sycotom-paris.fr

Directeur de la publication : **Corentin Duprey** • Rédacteurs en chef : **Sara Mazetier, Denis Penouel**
• Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : **Solène Patron**
• Crédits photos : © Sycotom / **Fabien de Chavanes, Mathieu Génon, Bertrand Guigou**
• Conception, réalisation, rédaction : **PARIMAGE** • Document imprimé par **Mérico Delta Print**, sur papier 100%
Recyclé - ISSN 1769-8782
Retrouvez toutes les informations du Sycotom sur le site www.sycotom-paris.fr

